



VILLE D'ARDENTES

CONTRAT DE RÉSERVATION LOCATION DE L'AGORA

M.(me)..... domicilié(e).....
..... Tél.....

Agissant : - à titre personnel

- au nom de :

Après avoir pris connaissance des conditions, tarifs et règlement de location et d'utilisation de l'AGORA et avoir été informé(e) que les tarifs de location de l'année n+1 sont fixés définitivement par le conseil municipal en décembre de l'année n.

RÉSERVE :

- La grande salle - bar :
 La grande salle - bar + cuisine :
 La sonorisation grande salle uniquement :

- Rez-de-jardin :
 Rez-de-jardin + cuisine :

pour la date du (horaire d'état des lieux et de remise des clefs à fixer avec la mairie) jusqu'au 8 heures 00, en vue de
.....(1)

S'ENGAGE :

1° - à respecter les diverses prescriptions imposées dans le règlement de location et d'utilisation annexé et notamment l'article 8 concernant le dédit de location.

2° - à verser par chèque une caution à l'ordre du Trésor Public

- de 600,00 € au contrat de réservation de la grande salle
Chèque n° Banque Au nom de
 de 300,00 € au contrat de réservation du rez-de-jardin
Chèque n° Banque Au nom de
 de 500,00 € le jour de la remise des clefs pour la sonorisation
Chèque n° Banque Au nom de

3° - à fournir :

- l'attestation d'assurance conformément à l'article 11 du règlement,
- le règlement signé.

4° - à déposer les demandes d'ouverture de débits de boissons et fermeture tardive si nécessaire,

5° - à verser :

- 50 % du montant de la prestation sous forme d'arrhes par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces, lors du dépôt du dossier en mairie, soit :
- le solde en mairie avant la remise des clés de l'état des lieux entrant, soit :

La location ne sera ferme et définitive qu'à la production de ces pièces et de l'encaissement des arrhes.

Fait en double exemplaire à ARDENTES, le

Signature du demandeur,

Signature du Maire,

(1) indiquer l'objet, par exemple banquet, mariage, anniversaire, en précisant également matinée, soirée, ou matinée et soirée.